

Décision

Générale

colonial

Décision n° 989 Milice indigène

n° 989

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 10 du 01/10/1950

Date de publication

3 octobre 1950

Date du numéro

1 octobre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés par mesure disciplinaire : — garde-cercle Ali Mohamed, 2° classe, matricule 175. pour compter du 16 septembre 1950 ; — garde-cercle Abdoukader Alàhamed, 2° classe, matricule 176, pour compter du 30 septembre 1950.